



## **Journée mondiale des zones humides : le Comité français de l'UICN souligne leur importance pour l'agriculture dans les Outre-mer**

**Communiqué de presse - 2 février 2024**

**Le Pôle-relais zones humides tropicales, co-piloté par le Comité français de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) et le Conservatoire du littoral, rappelle l'importance des zones humides pour l'agriculture à l'occasion du lancement des événements pour la Journée mondiale des zones humides !**

Le terme « zones humides » désigne tout espace de transition entre la terre et l'eau ; en milieu tropical, il comprend lagunes, salines, étangs, vasières, prairies humides, forêts marécageuses ou encore mangroves et lagons. Mais ces zones humides tropicales, comme partout dans le monde, sont menacées par l'urbanisation galopante, le dérèglement climatique, les pollutions ou encore les espèces exotiques envahissantes. Elles continuent aujourd'hui de disparaître dans nos territoires ultramarins, malgré tous les bienfaits qu'elles apportent notamment sur le maintien de la ressource en eau.

Or, la grave crise de l'eau qui a particulièrement affecté Mayotte l'a démontré, la ressource en eau est un bien commun précieux, utile à l'ensemble des habitants et notamment à la communauté agricole. Sans eau, pas de possibilité d'irriguer, et sans irrigation, pas d'agriculture possible, que ce soit pour le bétail ou les cultures fruitières ou maraichères.

Cette année, avec le projet REMA (Restauration des mares des Antilles), le Pôle-relais zones humides tropicales a d'ailleurs pu restaurer certaines mares agricoles, qui ont fait longtemps partie de la vie des paysans antillais en tant que lieu de rencontres et d'échanges, mais aussi de source d'irrigation pour les cultures. Aujourd'hui encore, lors de déficits hydriques, les mares peuvent être utilisées pour les usages agricoles comme c'est le cas à Marie-Galante en Guadeloupe. De manière générale, les zones humides constituent des réserves d'eau importantes qui peuvent servir à abreuver et nourrir les animaux d'élevage : zébus, bœufs, chèvres, chevaux...

Certains territoires ultramarins, tels que la Martinique ou La Réunion, ont déjà commencé à délimiter des zones humides d'intérêt environnemental particulier (ZHIEP), ainsi que les zones de protection des aires d'alimentation de captage afin de mieux protéger ces zones et *in fine*, la ressource en eau. De nombreux agriculteurs des Outre-mer contribuent également à protéger les zones humides et la ressource en eau, par exemple en modifiant leurs pratiques culturales pour réduire leur consommation d'eau et d'intrants chimiques, notamment grâce à l'agroforesterie syntrophique. Le Comité français de l'UICN a travaillé étroitement avec des agriculteurs mahorais, néo-calédoniens et polynésiens pour déployer ces types de pratiques agroforestières en 2022-2023, dans le cadre de projets financés par l'Union européenne (PROTEGE dans la région Pacifique et Jéjé forêt à Mayotte).

Les zones humides, en plus d'assurer de nombreux services fondamentaux pour l'ensemble de la population, peuvent nous aider à affronter les crises actuelles, y compris les crises de l'eau liées au dérèglement climatique, dont les agriculteurs sont les premières victimes.

Continuons nos efforts pour les protéger, y compris en adaptant nos pratiques culturales et alimentaires, pour assurer l'avenir de l'humanité et maintenir ces sources de bien-être humain, comme nous y invite cette Journée mondiale des zones humides.

## La Journée mondiale des zones humides

Chaque année depuis 1997, le 2 février – date anniversaire de la signature en 1971 de la convention sur les zones humides à Ramsar (Iran) – c'est la Journée mondiale des zones humides (JMZH) ! Cette journée consiste en une campagne de sensibilisation, à laquelle participent de très nombreuses organisations, afin de parler des zones humides à tout le monde et dans le monde entier.

La JMZH a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2021, invitant ainsi l'ensemble des pays de l'ONU à célébrer les zones humides.

La JMZH est une belle occasion de présenter au public et aux acteurs/actrices de nos territoires « leurs » zones humides ou celles des environs, à travers une grande variété d'activités (sorties découverte, chantiers, expositions, contes ou encore débats). Le Pôle-relais zones humides tropicales encourage la labellisation d'événements autour des zones humides dans les Outre-mer. Ainsi, du 2 au 29 février 2024, des associations, des gestionnaires d'espaces naturels, des centres d'éducation ou de documentation ou encore des collectivités feront découvrir les richesses et les rôles de ces milieux.

## Contact presse

### **Camille Aspar**

Comité français de l'UICN  
Chargée de communication  
[communication@uicn.fr](mailto:communication@uicn.fr)  
[www.uicn.fr](http://www.uicn.fr)  
[www.pole-tropical.fr](http://www.pole-tropical.fr)